DUHAUT DE LA TOUR



JANVIER 2018 N°93



BULLETIN MUNICIPAL SAINT MARTIN DE BROMES





BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2018



SOMMAIRE

Page	1 à 5
Page	6 à 15
Page	8 à 9
Page	10 à 16
Page	17 à 18
Page	19
Page	16 à 19
Page	20
Page	20
Page	19 à 28
Page	22
Page	22 à 23
Page	24
Page	24
Page	25 à 27
Page	28 à 29
Page	29
Page	29
Page	30
Page	30
	Page Page Page Page Page Page Page Page

Du Haut de la Tour n°93 Dépôt légal : janvier 2018 - Chef de publication M. Le Maire Comité de lecture : le Conseil Municipal Tirage : 100 exemplaires Distribué gratuitement



Le Mot de Monsieur Le Maire

Extrait du discours prononcé par Monsieur le Maire lors de la cérémonie des vœux à la population du 19 janvier 2018

Saint-Martinoises, Saint-Martinois,

Nous vous remercions d'avoir répondu présents à notre invitation pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

C'est l'occasion de vous relater les faits marquants de l'année écoulée, ainsi que les projets à venir pour notre village.

Grâce donc au travail de tous, de nombreuses choses ont été réalisées en 2017.

Pour commencer, le city stade. Pour nos jeunes, ce complexe était attendu depuis un petit moment. C'est chose faite ainsi que la magnifique aire de jeux pour les tous petits que nous avions été contraint de reconstruire car ce projet était lié également au déplacement de l'aire de jeux des tous petits qui avait été supprimée pour créer le nouveau parking en face de la mairie. La gestion rigoureuse de notre plan pluriannuel d'investissement nous obligeant parfois à décaler nos projets afin de ne pas fragiliser nos ressources financières.

Transition toute trouvée pour remercier tous nos partenaires financiers qui nous ont aidé à réaliser ce projet, je dis tous car ce projet a été financé à plus de 80%, chose rare de nos jours, merci à l'Etat, au Département, à la Région ainsi qu'à notre communauté d'agglomération.

Suite à la création, l'année dernière, du petit pôle multimodal en face de la mairie nous nous somme attardés cette année sur l'aspect sécurité routière avec la mise en place de nouveaux panneaux d'information et de circulation à l'intérieur du village et très récemment, vous avez pu le constater la mise en place de radars pédagogiques sur le CD 952 sous le village qui, j'espère, feront en sorte de diminuer la vitesse sur cette portion de route. J'en profite pour remercier la gendarmerie et son commandant, le major BUISSON, arrivé cet été avec qui nous entretenons d'excellentes relations de travail.

Nous avons conclu, comme convenu, avec la Société H2p (Habitation de Haute Provence) bailleur social qui assure la gestion des HLM des petites aires, le rachat ainsi que la prorogation des baux emphytéotiques.

Je ne vais pas revenir sur le projet économique de ce bailleur social je vous en avais fait le détail l'année dernière à cette même cérémonie des vœux, mais saluer la parole tenue de cette société qui a injecté plusieurs millions d'euros dans l'économie départementale.

Comme vous avez pu le constater notre Agence Postale a déménagé en fin d'année 2016 dans les locaux de la mairie. La réorganisation de ce service a permis une plus grande amplitude horaire d'ouverture puisque l'agence est accessible désormais pendant les heures d'ouverture de la mairie au public. Nous avons pu constater, depuis un an, une fréquentation en hausse et je tiens à remercier Sabrina pour son implication de tous les jours à la satisfaction de nos administrés.

Concernant notre école, depuis la rentrée nous sommes repassés à la semaine des 4 jours et le temps d'activité périscolaire a donc disparu. Ces fameux TAP qui avaient été mis en place en 2014 et que les parents d'élèves mais également les enseignants n'ont pas souhaité reconduire. Nous nous sommes donc pliés à leur souhait même si nous nous étions impliqués fortement dans son organisation et son développement.

Je voudrais également saluer le personnel de la crèche pour son travail.

Ce service a réalisé 12 400 heures de garde cette année, le service a gagné en qualité et il est un réel besoin pour le territoire sa fréquentation le prouve, je regrette qu'il n'y est pas plus de petites communes comme la notre qui s'engage dans la création de crèche municipale car c'est un levier important pour attirer des jeunes couples sur son territoire communal.

La commune a mis en place cette année une opération de coupe de bois sous forme d'affouage.

En partenariat avec l'Office National de Forêts, un hectare de colline communale pour 20 lots individuels ont été proposés à la coupe, pour du bois de chauffe.

Gros succès puisque 19 des 20 lots ont été attribués. Une opération que nous réitèrerons très prochainement sur d'autres parcelles boisées communales.

Un autre projet d'envergure a vu le jour cette année 2017 « la restructuration du Colostre, ou plus exactement, le programme d'aménagement pour le rétablissement des continuités piscicoles et sédimentaires du Colostre ». Projet colossal, autant sur le plan des travaux que financièrement parlant, l'objectif étant de mettre en place un programme d'actions qui respecte bien entendu la législation en vigueur mais également les objectifs de gestion de bassin du SDAGE et du contrat rivière. Pour résumer, redonner au Colostre son aspect d'avant les années 50 en favorisant la continuité géologique, tout en protégeant la faune et la flore et le peuplement pisciaire originel de la rivière qui n'est plus que l'ombre de lui-même. C'est bien entendu le Parc Naturel régional du Verdon, que je remercie, qui porte, suit et élabore ce projet pour nous. Le programme est entièrement financé, par le FEDER (fonds européen de développement régional) pour 50%, et par l'agence de l'eau pour 50% également.

Plusieurs réunions avec les propriétaires privés concernés ont déjà eu lieu et je remercie chaleureusement mon adjointe Laurence Dépieds ainsi qu'Alain Decanis conseiller municipal pour leur implication dans ce projet. Une réunion publique s'est tenue le 10 Novembre dernier qui a réuni une quarantaine de participants ou des explications précises ont été données par Baptiste Roulet, chargé de projet au Parc. Les relevés topographiques vont être réalisés à partir du 23 Janvier jusqu'à fin Février, les propriétaires concernés ont d'ailleurs reçu un courrier du parc à ce sujet. Les travaux devraient démarrer cette année et commencer par notre territoire de Saint-Martin-de-Brômes.

Notre commune a été labélisée employeur partenaire des sapeurs pompiers, label décerné par le ministère de l'Intérieur par proposition du SDISS et j'en profite pour remercier l'ensemble des sapeurs pompiers de Saint-Martin-de-Brômes et à sa tête Jean-Paul Jouve qui œuvrent sans relâche tout au long de l'année et souvent même au-delà des limites communales.

Concernant maintenant les projets 2018 pour notre village.

Des travaux vont être réalisés sur la tour de l'horloge. Je vous en avais parlé déjà l'année dernière mais ces travaux se feront finalement cette année. Cet édifice emblématique de notre village, mis à disposition à la DLVA puisqu'il abrite notre musée, va connaître donc des travaux d'entretien assez conséquents. Tout d'abord des travaux de maçonnerie, de réfection de plancher notamment celui du dernier niveau de la tour, et de ferronerie afin de remettre en état la croix sommitale du campanile ainsi que de la sphère armillaire, qui, pour celles et ceux qui ont pu le constater penche dangereusement.

Ces travaux seront réalisés par la société Amak et entièrement financés par la DLVA.

Le conseil municipal a entamé un travail sur l'incorporation des biens vacants sans maître. En effet, l'incorporation des biens vacants et sans maître est un des leviers permettant aux communes de développer leur action foncière. C'est la raison pour laquelle nous allons dès cette année commencer à lancer des acquisitions. En partenariat avec la SAFER ces actions pourraient s'étaler sur deux ou trois ans.

2018 sera également l'année du lancement de la modification de notre PLU. Notre Plan Local d'Urbanisme a 11 ans, le nouveau Plan de Prévention de Risques Naturels a été validé en 2014 et le nouveau SCOT (schéma de cohérence territorial) devrait l'être très prochainement. C'est donc le moment opportun pour modifier notre Plan Local d'Urbanisme.

Nous avons pu bénéficier cette année 2017 d'un travail de préparation de l'agence d'urbanisme du Pays d'Aix grâce à la DLVA. Une note générale sur les enjeux du futur PLU, c'est-à-dire les grandes orientations du projet d'aménagement de l'équipe municipale a été rédigée, nous allons donc mettre en place un cahier des charges pour la consultation d'un prestataire et lancer la révision. Vous serez bien entendu mis au courant de l'évolution de ce dossier tout au long de l'année.

Il sera également prévu cette année la réhabilitation de la buvette des associations et un appel à projet sera lancé sur la restauration et la valorisation du patrimoine rural non protégé pour notre Lavoir communal, je remercie encore une fois le Parc puisque Marjorie SALVARELLI chargé de projet au Parc, va nous épauler pour cette appel à projet.

Et si nous parlions Grand Rue !!!

Le travail pour la requalification de notre artère principale est long et fastidieux. Mais, aidés par les services de la DLVA, par le maître d'œuvre, M. FRAISSE du groupement de commandes Sud Verdon et par les services de l'eau et de l'assainissement également de la DLVA, nous avançons dans nos investigations et le cahier des charges ainsi que l'avant projet sommaire ont été finalisés en fin d'année.

Les travaux se feront en deux tranches pour alléger les finances de la commune mais également celles des budgets eau et assainissement de la DLVA.

Le montant des travaux s'élève a 715 000€ HT dont 225 000€ pour les réseaux d'eaux usées et eau potable qui seront pris en charge par la DLVA au titre de la compétence eau et assainissement, 100 000€ pour le réseau pluvial et 395 000€ pour les aménagements de surface ainsi que le mobilier urbain.

Il reste donc à la charge de la commune la bagatelle somme de 500 000€ soit l'équivalent de notre budget annuel de fonctionnement.

Et même si les garanties de subventions ont été obtenues pour partie de nos partenaires institutionnels, même si notre endettement communal est très faible avec des charges financières qui représente moins de 4% de notre budget, les engagements que nous avons pris, et la parole tenue de conduire nos investissements à ce niveau, doivent s'accompagner de notre capacité à les assumer.

La réalisation du parking devant la mairie était une première étape car le stationnement sera impossible dans la Grand Rue une fois les travaux terminés. Une réunion publique sera programmée bien entendu pour vous expliquer en détail ce chantier qui devrait démarrer en Septembre de cette année et se terminer en Juin 2019.

J'ai abordé l'aspect financier, et je voudrais revenir sur ces années de baisse de dotation même si je salue la décision de geler cette baisse pour cette année 2018.

De ces décisions qui ont mis à mal les territoires, en particulier les territoires ruraux, les élus et leurs actions, et au final les populations, nous nous interrogeons fortement sur nos capacités à continuer à assumer nos investissements sans fragiliser nos ressources et sans engendrer une explosion de la fiscalité des ménages.

Je vous l'ai dit, la baisse des dotations représente prés de 16 millions d'euros pour la seule DLVA. Si une entreprise privée, quelle qu'elle soit perdait autant d'argent en si peu de temps, elle n'aurait d'autres choix que de supprimer du personnel ou mettre tout simplement la clé sous la porte. Aucune de ces solutions n'est envisageable pour nos collectivités.

Il faut donc penser autrement la manière de gérer nos finances, et très rapidement, là est toute la difficulté. Diminuer nos dépenses de fonctionnement, essentiellement nos charges à caractère général, mais trouver aussi d'autres recettes complémentaires. Penser autrement nos politiques publiques, en rendant plus efficient nos services à la population.

L'avenir est intercommunal nous le savons bien, les mentalités doivent continuer à évoluer dans ce sens, nier cette évidence serait une grave erreur politique.

La DLVA est ce que nous en faisons, nous sommes les garants de sa réussite ou les responsables de son échec.

J'entends encore trop souvent dire, de la part des personnels communaux mais aussi des élus, quand un problème survient, « ce n'est pas nous c'est la DLVA ».

Il faut que nous nous sentions tous concernés et évitions de rejeter les problèmes que l'on peut rencontrer sur la structure faute de quoi nous n'y arriverons pas.

Dans la lignée des propos tenus par notre Président M. Bernard JEANMET PERRALTA « J'ai la conviction, moi aussi, que les intérêts de chacune de nos communes et de notre agglomération sont et seront de plus en plus liés ».

Après ce passage consacré à la DLVA, je voudrais m'attarder sur mes fonctions au département.

Vous le savez 2017 a été une année noire pour notre département. Tour à tour Rolland AUBERT, 2ème Vice Président et Gilbert SAUVAN, notre Président, nous ont quitté. Un nouveau Président en la personne de René MASSETTE a été élu et une nouvelle majorité s'est dessinée.

Dans cette nouvelle majorité j'ai été élu vice président en charge du tourisme et des finances. J'ai pris, comme à chaque fois, à bras le corps mes nouvelles responsabilités. Je m'attache avec Robert GAY, Maire de Mison et conseiller départemental, que je remercie chaleureusement de sa présence ici ce soir, à rationnaliser les finances de notre département qui en ont bien besoin, croyez moi.

J'ai grand plaisir à travailler dans cette nouvelle majorité, un peu atypique certes, mais qui sera d'une efficacité redoutable pour l'intérêt général je n'en doute pas un seul instant.

Je ne peux, suite à ces nouvelles fonctions, malheureusement plus présider l'Agence de Développement Touristique des Alpes de Haute-Provence.

Un gros travail de réorganisation de cette agence et également du service tourisme est en cours afin de restructurer notre action en matière touristique et de la rendre beaucoup plus efficace qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Vous connaissez l'importance du tourisme dans notre département (je vous rappelle qu'il représente prés de 50% de notre PIB) en lien étroit avec le développement économique, nous travaillons justement sur un rapprochement avec ce monde économique là.

Il faudra répondre très rapidement aux besoins des futurs Offices de tourisme intercommunaux.

Permettez-moi de vous résumer, à l'aide de quelques chiffres, l'année écoulée :

Notre école compte désormais 50 enfants, chiffre en diminution par rapport à l'année dernière, 7 enfants en moins qui fragilisent le maintien de nos trois classes. Il faudra être vigilant dans les années futures.

67 enfants ont assisté à l'arbre de Noël organisé par la municipalité.

Nous avons distribué, 94 colis également, pendant la période des fêtes à nos ainés de plus de 70 ans

Nous souhaitons la bienvenue à 3 nouvelles petites Saint-Martinoises : Léna, Cassandra et Anais. Félicitations aux parents.

Nous avons célébré 2 mariages.

En matière d'urbanisme, nous avons instruit 29 dossiers avec l'aide de la DLVA:

10 Déclarations Préalables, 11 Permis de Construire et 8 Certificats d'Urbanisme.

Malheureusement nous avons eu à déplorer 5 décès sur la commune. Le Conseil Municipal se joint à moi et réitère toutes nos sincères condoléances aux familles. Mais je voudrais m'attarder sur la disparition de Michel, Michel ROBERT.

Tchèou s'en est allé, très vite, trop vite. Tchèou était Saint-Martinois jusqu'au plus profond de lui-même. Toute sa vie il a aimé ce village, avec sa verve naturelle et son sourire inoubliable. Il restera à jamais gravé dans nos mémoires, nos pensées vont vers Monique, son épouse et Jérémie, son fils ainsi qu'à ses frères et sœurs.

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué aux réalisations ainsi qu'aux démarches entreprises par notre municipalité durant cette année 2017.

Tout d'abord, et en premier lieu, un grand merci à l'ensemble des agents communaux qui, par leur travail de tous les jours, participent au bon fonctionnement du Service Public et de ce fait perpétuent ses valeurs auxquelles, vous le savez, nous sommes profondément attachées.

Merci à l'ensemble des membres de mon conseil municipal, le travail de notre conseil n'est pas l'affaire d'un seul homme et encore moins d'un homme seul.

Enfin, et nous avons gardé ce qui nous tient le plus à cœur pour la fin, merci à toutes les personnes bénévoles qui œuvrent sans relâche au sein de nos associations et qui vous proposent tout au long de l'année des activités diverses et multiples.

Merci au foyer rural pour l'organisation du festival de théâtre amateur «le Manteau de Brômes», le festival de théâtre professionnel «les Coups de Cœur de Saint-Martin-de-Brômes» et enfin pour cette magnifique Pastorale qui a connu encore cette année une très belle affluence.

Merci au Comité des Fêtes pour la formidable fête du mois d'août, également à l'Association des Artisans Commerçants pour l'organisation du marché de Noël. Je n'oublie pas non plus les Associations Boulistes ainsi que le Club de Football, le Club de Yoga, les Aînés du Colostre, Trott'in Verdon, l'Association des Parents d'Elèves et pardon pour celles et ceux que j'oublie.

Qu'elles soient sportives, culturelles, festives, voire même caritatives, nos associations sont le liant qui permet à notre commune de maintenir un tissu social fort et épanoui, sans qui rien n'est concevable.

N'oublions jamais que la réussite n'a de valeur que si elle est partagée par tous.

Et enfin un dernier remerciement à mes enfants et mon épouse pour leur soutien et leur patience à me supporter quotidiennement.

L'année 2017 s'est achevé, avec une nouvelle assemblée nationale et nouveau président de la république jeune et dynamique.

Même si je ne partage pas cette nouvelle manière de faire de la politique, et les nouvelles lois ne m'ont pas profondément enthousiasmé notamment la loi travail, je veux tout de même donner sa chance à ce nouveau gouvernement, attendons avant de critiquer nous ferons le bilan en fin de mandat.

Sur le plan personnel je suis très heureux que 2017 se termine, j'espère pouvoir continuer à assumer mes fonctions du mieux que je peux, je remercie encore mon conseil pour leur soutien de tous les jours, la santé est vraiment le bien le plus précieux au monde croyez moi.

Mais nous voulons rester optimiste et souhaiter à notre monde un peu plus d'humanité, de solidarité, de respect et de tolérance en privilégiant « le vivre ensemble ».

Voici nos vœux pour cette nouvelle année.

Avant de partager ensemble le verre de l'amitié, recevez en ce début d'année nos vœux les plus chaleureux.

Que 2018 soit, pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers, une belle année qui répond à vos aspirations et vous apporte santé et bonheur, et n'oublions jamais la chance que nous avons de vivre ici.

Merci à tous.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Vie et fonctionnement du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance du 30 novembre

Les points abordés lors de ce conseil municipal :

Les délibérations du Conseil Municipal

-Aide au réseau RASED

Il est rappelé que ce réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté (RASED) est composé de psychologues et d'enseignants spécialisés travaillant sous la direction de l'inspecteur de l'Education Nationale. Il est fait obligation aux communes de prendre en charge les dépenses induites par les actions conduites dans les écoles.

Notre commune fait partie d'un groupe d'écoles publiques local. La commune de Riez propose de prendre intégralement à sa charge les dépenses d'investissement et de fonctionnement du RASED et de solliciter une participation financière de 2€ par élève et par année scolaire. Ce financement sera mis en place par une convention entre les communes concernées.

-Renouvellement des concessions au cimetière communal

Certaines concessions ayant expiré ou arrivant à leur terme, M. le maire propose de fixer le barème de leur renouvellement.

Concernant le colombarium :

-concession de 15 ans renouvelable : 200€ -concession de 30 ans renouvelable : 400€

Concernant les caveaux :

Pour le cimetière jouxtant l'église, le prix des concessions est fixé depuis 2004 au M².

Année M ²	15 ans	30 ans
2,5	300€	600€
3	400€	700€
4	500€	800€
5	600€	900€

Pour les anciens caveaux de l'ancien cimetière, les tarifs des concessions est aussi fixé au M². Les personnes ayant des concessions de 50 ans auront la possibilité de les renouveler pour 50 ans.

Anné M²	e 15 ans	30 ans	50 ans
2,5	300€	600€	1 000€
3	400€	700€	1 100€
4	500€	800€	1 200€
5	600€	900	1 300€

Les interventions des élus sur les dossiers en cours

-Biens sans maître

Alain DECANIS, expose que la commune doit signifier à la SAFER les parcelles qu'elle souhaite récupérer. Le choix de la commune se porte sur la totalité des parcelles laissées en biens vacants et sans maître.

-PLU

Les travaux sur le Plan Local d'Urbanisme avancent. La société AUPA va répondre à la commune sur les parcelles restant à urbaniser. Dans une deuxième phase, débutera le travail sur la réglementation des zones.

Grand Rue:

La commune vient de recevoir l'avant-projet sommaire des travaux de la Grand Rue. Ceux-ci seraient réalisés en deux tranches. La 1^{ère} tranche débuterait fin 2018, jusqu'à 2019. Des demandes de subventions doivent encore être faites.

Ecole:

Les portes de l'école ont été reçues par l'entreprise PAYAN et devraient être posées très prochainement.

Eglise:

Un devis a été demandé à l'entreprise PAYAN afin d'installer un système de protection des vitraux.

Noël de la Municipalité

Comme chaque année, toujours fidèle à la tradition, nos aînés de plus de 70 ans ont reçu leur colis de Noel, garnis de diverses gourmandises. Cet année ils étaient 94 à bénéficier de ces colis.

Nous espérons qu'ils se sont régalés, et profitons de cet article pour leur souhaiter une bonne et heureuse année 2018.



Quant à nos plus jeunes, ils étaient 67, ils n'ont pas manqué leur rendez-vous annuel, avec le père Noël, le samedi 16 décembre 2017.

Cette année les T.A.P, qui organisait depuis quelques années avec les enfants un spectacle pour Noël, étant supprimé ; la mairie de Saint-Martin a offert, une séance de cinéma à Gréoux-les-Bains, et les enfants de Saint-Martin-de-Brômes, ont pu voir le très beau film « Drôles de petites bêtes ». A leur retour, le père Noël a fait sa distribution de cadeaux complétée pour chacun, d'un petit goûter, à la joie des petits et grands !

Ils sont tous repartis heureux avec leurs parents et nous leur donnons rendez-vous pour Noël 2018!



Commission Culture, Tourisme et Patrimoine

Voilà l'année des anniversaires s'est achevée : les 20 ans du Parc Naturel régional du Verdon et les 50 ans du lac d'Esparron.

Heureusement, tout ne s'arrête pas là et de nouveaux projets voient déjà le jour.

Je voudrais remercier très chaleureusement votre présence dans toutes ces actions que nous avons proposées avec les associations locales au fil de l'année. Merci à nos fidèles, toujours présents.

Merci aux techniciens du Parc Naturel régional du Verdon.

Merci pour leur contribution aux 50 ans du lac : à Jacques Bec, Régis Nicolas, Nadine Burle, Danièle Juchs, Nicole Martin, Janine Favre, les clubs de randonnées de Sainte-Tulle, Valensole, Fabienne Gallice, Olivier Savoye (EDF), notre conseillère départementale Nathalie Ponce Gassier.

Enfin, merci à Jean-Christophe Pétrigny, pour la confiance qu'il me donne, la liberté des actions qu'il me laisse et de me permettre de travailler vers des chemins parfois inattendus...

Je ne peux achever l'écriture de notre petit journal sans avoir une immense et sincère pensée pour Léonce Pierrazzi et Michel Robert qui ont tant et si généreusement contribué en donnant leur connaissance, leur conscience du pays et en les partageant.

C'est notre mémoire qui s'en va...

Les petits ruisseaux font les grandes rivières.



Laurence Dépieds

Juin 2017 : spectacle « à la guinguette du Colostre »

Edition du Parc Naturel régional du Verdon

L'année commence bien avec l'édition d'un livre présentant les beautés et particularités de chacune des communes du Parc. Il s'agit d'un travail de contribution qui a permis de donner la plume à de nombreuses personnes. Ce livre laissera sans nul doute une marque indélébile des 20 ans du parc et une marque pour les générations futures. Le Parc c'est nous, mais à sa lecture, vous y ferez certainement de belles découvertes!

Cette édition sera très bientôt disponible. Bien sûr, une page est consacrée à Saint-Martin-de-Brômes.

Travaux sur la tour

La perspective de voir démarrer les travaux en 2017 a du être repoussé afin de permettre des analyses plus poussées de l'édifice et de nouvelle autorisation.

Le 13 décembre dernier, une équipe composée de la société AMAC (qui effectuera les travaux), d'un architecte, d'un technicien photo-drône et de la responsable des musées de la DLVA: Fabienne Gallice a pu travailler in-situ à l'organisation de ce chantier complexe et nécessitant de multiples autorisations par les Services départementaux des Monuments Historiques.

L'édifice, classé Monument Historique depuis 1921, a été transféré à la DLVA avec la compétence culture. Le musée situé au rez-de-chaussée est ainsi géré par le pôle « musée » du service Culturel.

Une série de relevés, clichés pierres à pierres permettront de faire un état des lieux précis et de conduire de façon réfléchi les travaux qui s'en suivront dans le courant de l'année 2018. Affaire à suivre...

Visite du village et de la tour

Vous le savez depuis l'an dernier la compétence tourisme a été déléguée à la DLVA. Ce que cela change pour nous : l'élargissement de l'offre avec l'Office de Tourisme intercommunal qui se trouve être celui de Gréoux-les-Bains.

Des visites guidées sont d'ores et déjà programmées par l'intermédiaire de l'OT communautaire. Cela nous permettra ainsi de bénéficier d'une plus large visibilité, de toucher de nouveaux visiteurs (comité d'entreprise entre autres). C'est la responsable du pôle musée : Fabienne Gallice qui se chargera d'accompagner les visiteurs, dans les périodes de fermeture du musée.

Un médiateur trice sera éventuellement présent pour faire visiter l'église.

Restauration du Colostre

La seconde étude a été rendue par la société, RIPARIA au Parc Naturel régional du Verdon. Les premiers travaux de débroussaillement partiel s'accompagnent de relevés topographiques sur site, engagés dès la fin du mois de janvier.

De nouvelles rencontres avec les propriétaires seront proposées dans les mois qui arrivent afin d'échanger sur les nouvelles modifications proposées par la dernière étude.

Ensuite ce sera le temps de l'enquête publique...

Nous tenons ici à remercier Baptiste Roulet dans la gestion et le suivi de ce dossier, ainsi que les autres techniciens du Parc qui oeuvrent à cette restauration.

C'est vrai que cela fait beaucoup d'études, vous nous direz ! Juste deux en fait, mais elles sont nécessaires afin de ne rien laisser au hasard, de permettre le plus possible des échanges entre scientifiques, propriétaires, techniciens... et on ne fait pas vraiment n'importe comment avec l'argent public. Alors oui c'est long comme préparation, mais l'année 2018 est l'année décisive, celle où le chantier va démarrer, « dans le dur » comme l'a dit M. le maire, lors de la présentation de ses vœux.

Les autres travaux de la commission culture

En 2018, la commission travaille sur une édition corrigée et modifiée du dépliant de la commune. La DLVA réalisera aussi un dépliant ciblé sur le musée.

Enfin, l'an dernier, nous avons produit en interne un **Guide de découverte du village** que nous imprimeront et diffuseront plus largement cette année.

Le meilleur pour la fin, nous sommes en train de travailler sur un dossier de subvention porté auprès de la région, avec l'aide technique du Parc Naturel régional du Verdon, dont le but est la restauration du lavoir communal.

La Commission

Histoire d'Archives

Les mentions de Saint-Martin-de-Brômes

Les documents d'archives sont des sources d'informations inépuisables. Ces textes anciens apportent une vision, certes partielle, mais qui permet de poser les grandes étapes.

Aborder les limites du territoire, comprendre la formation du pôle église-tour, découvrir l'évolution du nom de la commune, approcher son fonctionnement et son organisation, autant d'éléments qui peuvent venir compléter la lecture du bâti architectural existant.

Dans cette rapide présentation, l'orthographe des mentions des textes anciens présentés ici a été volontairement respecté.

La mention la plus ancienne remonte à l'année 1038 (1).

Il est question au bord du Colostre d'un **paroir.** Le paroir était un moulin à foulon. Le but était d'assouplir les draps. Des marteaux, entrainés par la force de l'eau, frappaient le tissu. A cette même date, la **culture de la vigne** est aussi attestée.

Le cartulaire de l'Abbaye de Saint-Victor

Au Moyen-Age, une des sources anciennes les plus importantes pour la commune est le cartulaire de l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille.

Ce registre qui rassemble les comptes rendus des réunions du chapitre des moines est une mine de renseignements précis (2).

La première mention de Saint-Martin dans ce cartulaire date de 1042.

Deux frères : *Gontardus* et *Ugo Tinetus* font donation de l'Eglise de Saint-Martin et de tout son territoire à l'Abbaye.

« Sancti Martini ecclesiam de Brumçe cum toto suo territorio... » article 623.

Les autres mentions du cartulaire montrent les variations d'orthographe du nom du village.

En 1064-1079 : «... cellam Sancti Martini de Bromezes... » article 628.

4 juillet 1079 : «... cellam Sancti Martini de Bromieç... » article 843.

23 avril 1113 : « Sancti Martini de Bromede... » article 848.

18 juin 1135 : « Sancti Martini de Bromede... » article 844.

9 novembre 1182 : « Sancto Martino de Bromeces... » article 223.

Cette dernière date est marquée par un accord exceptionnel.

Il s'agit du jour ou, Saint-Martin-de-Brômes est devenu « officiellement » une seigneurie monastique. L'accord intervenant peut aussi régulariser une situation déjà existante.

Saint-Martin est alors un domaine monastique appartenant aux moines de Saint-Victor de Marseille, mais administré par des chevaliers.

L'accord fixe les devoirs et les obligations mutuels des moines et des chevaliers et le prix de certaines redevances qu'ils se partagent.

Les chevaliers reconnaissent tenir de l'abbé tout ce qu'ils possèdent et en lui rendant hommage, lui promettent assistance, conseil et fidélité. Une clause prévoit la construction d'une maison destinée aux moines, avec la précision des ses dimensions.

Au vu de la localisation de cette maison faites dans le cartulaire, nous pouvons identifier un bâti en particulier, encore en élévation aujourd'hui.

Selon la traduction proposée par E. Baratier (3): les chevaliers, *Rostang* et *Bertrand* de Brômes avec *Guillaume* et *Raimond* de Saint-Martin protégeaient le « *castrum* ». Dans le cartulaire ce mot signifie : bourg fermé et fortifié, ou château fort, forteresse. Selon le même auteur dans le cas de Saint-Martin, il s'agirait plutôt d'un village fortifié.

Le 28 mars 1343 : Boniface de Castellane seigneur d'Allemagne, échange avec les moines de Saint-Victor, les terres de Saint-Martin contre celles « d'Oriol » dans les Bouches-du-Rhône.

Le **pouillé** de la province d'Aix.

Il s'agit d'un registre dans lequel sont inscrits tous les actes des possessions territoriales et les bénéfices d'un diocèse ou d'une abbaye (4).

En **1274** on lit : « *capellanus Sancti Martini* ». A traduire par : chapelle sous le vocable de Saint-Martin.

En **1351** : « Ecclesia Sancti Martini de Brômes (prior Sancti martini Ambromeces) ». Il est mention cette fois d'une église et de son prieur.

Le **capitulum** de cavalcatis (5)

11 janvier 1237 ou 1238 à Digne.

« ... castrum Sancti Martineti de Bromeses unum militem non cum equo armato... ».

Le **pouillé** du diocèse de Riez

En 1730 est écrit : « ... Prieuré de Saint-Martin-de-Brômes... déclarations que donnent... prieur, curé de la paroisse de Saint-Martin-de-Brômes, des biens, rentes, et revenus de son bénéfice... le prieur est curial, il est fondé dans l'église paroissiale de Saint-Martin-de-Brômes, sous le tire de Saint Martin, monseigneur l'évêque de Riez en est collaseur de plein droit... ».

Hommage du prieur Chasaudi au Roi René (6)

15 octobre 1442, le prieur Jean Chasaudi rend hommage au roi René. Dans un texte, il se présente comme le prieur de Saint-Martin-de-Brômes. Ce prieur serait décédé en 1463. Saint-Martin serait donc encore dans le 2^{ème} moitié du XV^{ème} siècle un prieuré.

Ce que nous pouvons écrire

L'origine de Saint-Martin-de-Brômes remonterait au XIème siècle. L'acte de donation de deux frères (partis en croisade ?) à l'abbaye de Saint-Victor, nous renseigne sur l'existence d'une église et des limites précises du territoire donné, et nommé déjà Saint-Martin-de-Brômes. Cependant, l'emplacement de l'église n'est pas précisé et il est difficile de savoir s'il s'agit de l'actuelle. Il semble néanmoins plausible que l'église ne se soit pas déplacée et que ce soit progressivement que le village s'est formé autour de cette dernière. Dès le Haut Moyen-Age, le nom du village, à quelques variations près, est donc bien fixé : *Sancti Martini des Bromeces*

Le texte du 9 novembre 1182, témoigne en France, de ces domaines monastiques. Très peu de documents de ce genre sont parvenus jusqu'à nous, en cela ce texte est unique.

Saint-Martin serait un castrum, propriété d'une puissante et riche abbaye, protégé par 4 chevaliers. Les revenus seigneuriaux seraient partagés entre moines et chevaliers.

Enfin, en 1343, Boniface de Castellane échange avec l'abbaye de Saint-Victor, la terre d'Auriol, située dans le diocèse de Marseille contre celles de Saint-Martin. Cet échange fait référence au legs fait par les deux frères en 1042. La famille de Castellane possédait de nombreuses propriétés dans la région, au plus proche Esparron et Allemagne, pas étonnant donc qu'il ai souhaité faire l'acquisition de Saint-Martin.

Les pouillés, nous apprennent et confortent l'existence d'une église en 1274 et 1351. Jusqu'au moins à la date de 1453, un prieur est présent sur la commune.

Bibliographie des sources citées

- 1 : Sclafert (T.)-Cultures en Haute-Provence, déboisements et pâturages au Moyen-Age, Paris, 1959, p. 61, 66, 152, 162, 180
- 2 : Guérard (M.)-Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille, coll. Les cartulaires de France, Paris, 1857, 2 vol., CLVI, I, et II.
- 3 : Baratier (E.)-Documents de l'Histoire de la Provence, coll. Univers de la France, Toulouse, 1971, pp. 69-71.
- 4 : Clouzot (E.)-Pouillés des Provinces d'Aix, Paris, 1923.
- 5 : Benoit (F.)-Recueil des actes des contes de Provence appartenant à la maison de Barcelone (Alphonse de Bérenger V, 1196-1245), Paris, 1925, 2 tomes, p. 367.
- 6 : Albanès (J.H.)-Gallia Christiana novissima, histoire des archevêchés, évêchés et abbaye de France, I, Province d'Aix, Montbéliard, 1899.

Laurence Dépieds

2017 : L'année en images

Une année déclinée avec le Parc Naturel régional du Verdon



Octobre : randonnée inaugurale



Novembre: Présentation Publique du projet de restauration du Colostre



Juillet : Rendu de l'étude sociologique sur la perception du Colostre



le Verdon



Novembre: Conseil scientifique du Parc Sujet : le Colostre



Juin : Signature de la co-maîtrise d'ouvrage Parc, St Martin et Allemagne (projet Colostre)



Juin : « A la guinguette du Colostre » spectacle du Crieur du Verdon

L'année des 50 ans du Lac d'Esparron-de-Verdon





Décembre : clôture des 50 ans du Lac à Esparron, avec la troupe Saint-Martinoise





Juin : Visite du village, en présence de la députée Delphine Bagarry



11 novembre : commémoration avec Jacques Bec et Régis Nicolas



Décembre : *Etat du monument avec le service culturel de DLVA*



Décembre : fin d'année avec les agents municipaux



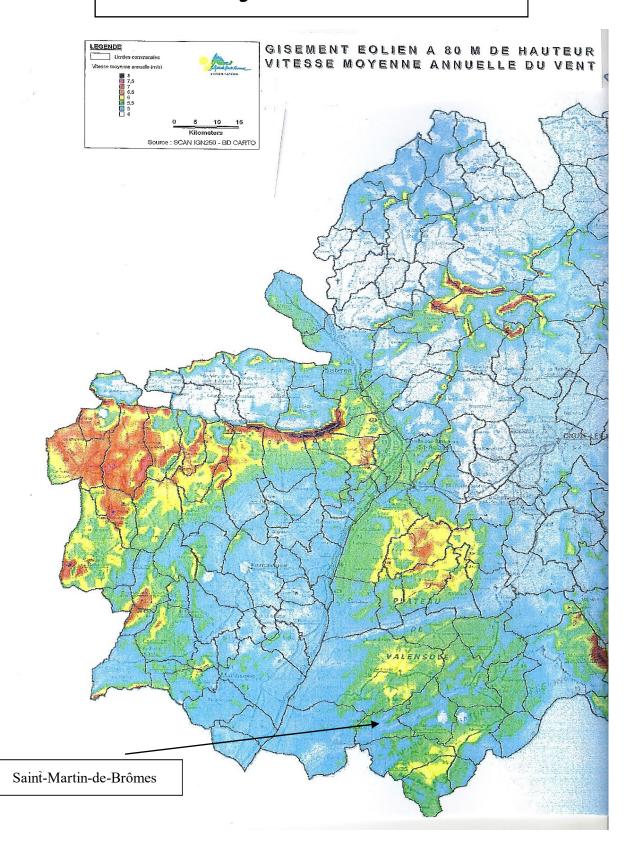
Juillet : nouveau panneau d'accueil





INFO

L'énergie éolienne et autres



Pourquoi parler d'énergie?

C'est à la suite d'une réflexion au cours d'un conseil municipal.

Vous n'êtes pas sans savoir que nos ressources énergétiques fossiles mondiales s'épuisent, que le stock existant sera réduit à néant dans les 50 prochaines années si nous ne trouvons pas de nouveaux gisements et, que les peuples ont pris des habitudes ou découvrent dans certains pays le pouvoir des énergies et de leur utilisation.

Pour faire face à cette demande croissante, il faut découvrir d'autres façons de consommer l'énergie et, d'autres énergies pour satisfaire nos besoins, tout en participant à une certaine indépendance énergétique de notre pays et pour mieux produire.

Des études et des efforts sont consentis pour les énergies renouvelables, énergies de tous temps présentes sur notre sol, que ce soit par le feu, l'eau ou l'air c'est-à-dire la géothermie, l'hydraulique ou l'éolien. La géothermie industrielle se concentre sur des zones au sous-sol volcanique. L'hydraulique est utilisée depuis un siècle et demi sur toutes nos rivières et, est en cours d'études pour la mer et ses marées. L'éolien, employé en Europe, est beaucoup moins développé en France.

Dans notre région la géothermie est peu présente, l'hydraulique est bien organisée et exploite toutes les ressources possibles sachant que les marées sont absentes, l'énergie des vagues insuffisamment importante et le potentiel des différences de température n'est pas encore industrialisé. Par contre, la biomasse est utilisable, mais non exploitée, et le vent est présent, souvent violent, mais pas sur toutes les contrées.

Ainsi, dans la commune qui nous concerne, la nôtre, hormis l'abandon d'un barrage sur le Colostre dans les années 1970-80, les études montrent que le gisement éolien est réduit et, à la limite du rentable, sans commune mesure avec les sites environnants de la montagne de Lure, du Montdenier ou du plateau d'Entrevennes.

Sur une échelle qui comprend des zones à 500W/m² à 50m d'altitude, le maximum dans notre commune est de 180W/m², soit 36% de ces maximums. Ces zones se situent sur la crête de St Pierre, à Paravis, sur les crêtes de Raret ou celles de Pinet jusqu'à Repentance.

Pour l'exploitation, il faudrait aussi satisfaire à de nombreuses contraintes présentes sur notre commune:

Rédhibitoires dans une réserve naturelle, un site classé comme les gorges du Verdon, des espaces boisés classés ou dans le périmètre rapproché des captages d'eau.

Importantes dans le PNR du Verdon, dans la zone Natura 2000, dans les ZNIEFF(1), près des monuments historiques ou des périmètres éloignés des zones de captage d'eau.

Le tout après dépose de permis de construire et prise en compte du paysage et du patrimoine.

En résumé, notre commune pour produire doit se limiter au solaire et à la biomasse qui souffrent des même contraintes environnementales et administratives, tout en évitant de grever les surfaces agricoles, surfaces qui nous seront nécessaires lorsque dans quelques décennies 10 milliards de personnes peupleront note planète avec une possible restriction d'eau.

Alain Décanis

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique. Ci-après les cartes représentatives établies suite à une étude demandée par le CD 04.

L'énergie électrique routière

Les mutations vers des énergies non polluantes luttant contre l'émission de gaz à effets de serre nous amènent à reconsidérer en particulier notre utilisation des véhicules routiers.

L'emploi récent de véhicules non polluants met en application les recherches sur l'hybride, le tout électrique, la pile à combustible ou l'hydrogène avant de parvenir comme dans le film « Le retour vers le futur » à alimenter nos voitures avec nos déchets alimentaires (!).

Dans les Alpes de Haute Provence, diverses solutions sont envisagées :

Sur le plateau de Valensole, est à l'étude une station solaire qui transformera par électrolyse l'eau en hydrogène, certains véhicules communaux ou industriels pourront utiliser cette production pour circuler.

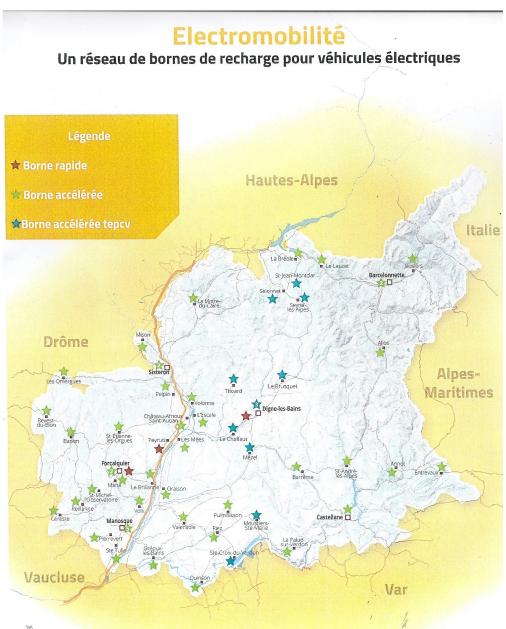
D'autre part, la DLVA a installé quelques bornes de recharge pour les véhicules électriques, et certaines surfaces commerciales.

Mais une importante implantation départementale est réalisée par le Syndicat d'Energie Alpes de Haute Provence -SDE04-qui a installé un réseau public de 61 bornes utilisables au printemps 2018 (dont la carte des lieux est jointe cicontre).

Le SDE assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de développement de réseaux en basse et moyenne tension (extension, renforcement, sécurisation et amélioration esthétique) dans le cadre du régime rural d'électrification.

L'utilisation de ce réseau se pratique par abonnement au SDE04, par carte bancaire ou par smartphone en flashant un code qui apparait sur les bornes. Le coût d'une borne « accélérée », 1 h pour 100km à partir de 2€, pour une borne rapide, charge de 20 à 40 minutes à partir de 3,50€.

Pour plus de précisions le site d'information : www.sde04.orios-infos.com/



L'Agence Postale Communale

L'Agence Postale Communale vous accueille dans les locaux de la Mairie :

- du lundi au mercredi de 8h30 à 11h30
- du jeudi au vendredi de 14h00 à 17h00

Vous pouvez:

- Acheter: vos timbres-poste, des enveloppes prêt-à-poster, des emballages colissimo
- **Déposer** : vos envois postaux
- Retirer : vos lettres recommandées et vos colis
- Effectuer des opération financières de dépannage : retrait et dépôt d'espèces dans la limite autorisée...



La Vie du Village

La Paroisse

Nous sommes heureux de vous communiquer quelques bonnes nouvelles concernant notre église :

Grâce aux chaises offertes par la mairie (20 sont arrivées et 30 sont en route...) nous avons pu asseoir la nombreuse assemblée venue assister au concert-spectacle de la Saint-Martin, suivi de la messe célébrée par notre évêque Monseigneur Jean-Philippe Nault, qui était enchanté de découvrir notre charmant village...

Quant à la messe de Noël qui remplit toujours notre belle église, elle fut célébrée par le Père Fernando. Pour votre information c'est le Père René qui devient le curé du secteur de Gréoux (à la suite du Père Juan Carlos)... au 3ème prêtre qui arrivera en janvier...nous souhaitons la bienvenue!

Sylvie ENDERS

Un grand merci à tous ceux qui ont aidé à nettoyer, décorer, faire la crèche et ...enlever tous les « détritus » devant l'église...

La crèche "Les Diablotins"

C'est une nouvelle année qui a commencé pour les petits diablotins de la crèche de Saint-Martin-de-Brômes.

Nos plus grands sont rentrés à l'école et nous avons accueilli avec plaisir toute une bande de petits nouveaux, de Saint-Martin en priorité, mais aussi d'Allemagne, d'Esparron et même de Vinon. Tous peuvent profiter d'un accueil chaleureux qui leur permet de s'épanouir dans un environnement qui leur est entièrement dédié.

Une fois les plus petits adaptés, nous avons pu préparer Noël avec les plus grands, qui attendent ce grand jour avec impatience.

Nous souhaitons à tous une excellente année 2018.

Les responsables de la crèche.







C.O.S.M

La saison 2017/2018 bat son plein.

Depuis 4 mois les joueurs du COSM (seniors & jeunes U6 & U9) en décousent tous les week -ends sur les terrains des 2 départements alpins.

Pour les seniors du *COSM*, nous avons retrouvé depuis 5 saisons une certaine ferveur autour de notre équipe, les jeunes qui ont apporté une nouvelle dynamique sont encadrés de manière exceptionnelle par nos « anciens » qui ont pris leur rôle de grand-frère très au sérieux.

Après de bons matchs aller, (malgré une ribambelle de petits problèmes, nous pointons en 3^{ème} position au classement), il va falloir confirmer tout cela après les fêtes, afin d'assurer le maintien en District 3.

Nous avons relancé depuis début septembre l'école de football, ils ont découvert « les plateaux » ou ils ont rencontré les gamins d'autres clubs voisins.

Nous espérons que comme par le passé vous serez nombreux sur le stade pour encourager nos équipes, mais aussi que vous serez plus nombreux à nous rejoindre afin de permettre à nos jeunes de pouvoir pratiquer leur sport favori.

Tous les membres du *COSM*vous présentent leurs meilleurs vœux pour *2018*

CALENDRIER SENIOR

SAISON 2017-2018 district 3

	Al	LER (AUTOMN	IE)	
03/09/2017	15H	C.O.S.M.	RIEZ	06
10/09/2017	15H	BANON	C.O.S.M.	32
17/09/2017	15H	exempt		
24/09/2017	12H30	MALIJAI	COSM	35
01/10/2017	15H	SEYNES	C.O.S.M.	12
08/10/2017	coupe	ou retard		
15/10/2017	15H	VEYNES 2	C.O.S.M.	51
22/10/2017	coupe	ou retard		
29/10/2017	14H30	SERRES PON- CON	C.O.S.M.	10
05/11/2017	14H30	C.O.S.M.	ORAISON 2	10
12/11/2017	coupe	ou retard		
19/11/2017	14H30	C.O.S.M.	DAUPHIN	32
26/11/2017	14H30	REILLANNE	C.O.S.M.	12
03/12/2017	14H30	C.O.S.M.	LES MEES	reporté
10/12/2017	coupe	ou retard		
	RET	OUR (PRINTE	MPS)	
28/01/2018	14h30	C.O.S.M.	LES MEES	
04/02/2018	14h30	C.O.S.M.	BANON	
11/02/2018	coupe	ou retard		
18/02/2018		exempt		
25/02/2018	coupe	ou retard		
04/03/2018	coupe	ou retard		
11/03/2018	14h30	C.O.S.M.	SEYNE	
18/03/2018	14h30	C.O.S.M.	VEYNES 2	
25/03/2018	14h30	C.O.S.M.	SERRES PON- CON	
01/04/2018		ou retard		
08/04/2018		ORAISON 2	C.O.S.M.	
15/04/2018		ou retard		
22/04/2018		DAUPHIN	C.O.S.M.	
29/04/2018		C.O.S.M.	REILLANNE	
06/05/2018		ou retard		
13/05/2018		LES MEES	C.O.S.M.	



VOVINAM Viet-Vo-Dao

En ce début d'année 2018 l'association Vovinam vous présente ses meilleurs vœux.

A la reprise de cette nouvelle saison de nouveaux pratiquants nous ont rejoints. Certains d'entre eux participent également aux entraînements dispensés à Allemagne-en-Provence, voire à Roumoules.

Les événements marquants de ce 1er trimestre :

- Le 1er passage de grades pour les nouveaux pratiquants a eu lieu le jeudi 14 décembre à la salle polyvalente.
- Pour fêter la fin de cette année 2017 les jeunes Saint-Martinois se sont mêlés aux jeunes Allemagniens, Riezois et Roumoulins lors d'une soirée, à la salle polyvalente de Roumoules, pour offrir à leurs parents et amis une démonstration de près d'une heure.

Lors de cette soirée la remise des grades obtenus a été effectuée.

Enfin, pour terminer, la soirée et l'année 2017, l'apéritif du club, agrémenté de délicieux mets des parents a été offert à toutes les personnes présentes.

Comme il se dit au Vietnam: Chuck mung Nam muoi 2018.



Maîtrise de soi

Respect

Eauilibre

Compétition

Self défense



Bien-être

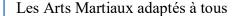
Passio

Energie

Confiance

Partage

Santé



Le jeudi de 18h00 à 19h00 Salle Polyvalente

Venez découvrir les Arts Martiaux Vietnamiens

Contact:

06.74.78.56.78 - 06.01.74.24.74

AU FOYER RURAL

SOMMAIRE:

- Un deuil douloureux
- Un changement de nom
- Une activité toujours intense

Le deuil:

Michel, Tchèou, Roustide nous a quitté le 4 décembre, au matin

Mon témoignage, par Daniel Fierobe

Cher Michel, Cher Tchéou, Cher Roustide, trois prénoms qui résument ta vie !

Tu es parti si brutalement que je n'ai pu te dire ce je ressentais en te cotoyant de temps à autre dans le village ou quelques fois chez nous ou chez vous. Franc-comtois du Haut-Doubs installé depuis même pas 6 ans dans le village, je n'ai certes pas beaucoup de légitimité pour parler de cet enfant du village connu bien au-delà comme je l'ai constaté à tes obsèques.

J'ai toutefois appris que Michel était un ancien de la DDE, cet éminent service de l'État qu'on appelait les *Ponts et Chaussées*, premier grand service public chargé des routes, des ponts... créé par Louis XIV, je crois, qui a contribué à faire la France. Tu m'as d'ailleurs rappelé que *cantonnier signifiait agent du canton* de la DDE. Ta vie professionnelle, tu l'as donc consacré en grande partie au service du public.

J'ai appris, Tchèou - et je l'ai souvent constaté - que, tous les jours, tu parcourais les collines en long et en large dans ta vieille guimbarde, avec le fusil à l'arrière, observant, reniflant la faune et la flore, pestant et t'irritant à cause des anomalies que tu voyais ou décelais, ici et là... concernant l'eau, les canaux, le Colostre, l'entretien des sentiers et des chemins, signalant tel cable électrique enterré mais réapparaissant... tu faisais partie des associations locales de chasseurs et de pêcheurs... tu étais à tes heures un producteur, un jour le miel, un autre jour les olivaïres... tu te désolais souvent du peu de respect de l'environnement... tu étais à ta modeste place une sorte de militant de la régulation et de l'équilibre naturel... bref un passionné de la Nature et de ses Merveilles que tu savais discerner, identifier et admirer!

J'ai enfin, Roustide, perçu, vécu, souvent à tes côtés, tes qualités de comédien, taquin,

humoriste, colérique, chanteur, danseur très sollicité, narrateur... la scène, sur la terrasse Serrat, lors de la pastorale de 2012, où respectivement curé et maire communiste du village, nous chantons, toi, l'Internationale et moi, en réaction, le Te Deum, ou celle, en 2016, où le curé confesse les péchés de chair de Roustide, à l'article de la mort, de beaux et souvenirs! Tu participes là, dans la Pastorale, dans les Saynètes, à la promotion de la culture populaire provençale!

En somme, ta vie, active ou de retraité, fut celle d'un serviteur



de l'intérêt public, environnemental et culturel, en Provence!

Le changement de nom

Désormais le Foyer Rural s'appelle Comité d'Animation Socio-Culturelle de Saint-Martin-de-Brômes.

Depuis plusieurs années, en effet, la question d'un changement de nom était régulièrement évoquée, sans que l'on se décide.

Plusieurs raisons étaient avancées :

- l'adhésion à la Fédération des Foyers Ruraux des Alpes de Haute-Provence et indirectement à la Confédération Nationale ne nous apportait pas grand-chose à l'exception de l'assurance multirisques pour laquelle nous payions une cotisation annuelle d'un peu plus de 500 euros. En dehors de cela, les relations étaient inexistantes. Nous avons invité la fédération départementale à notre assemblée générale annuelle du 13 octobre, deux représentants sont venus nous présenter les structures départementale et régionale ainsi que les services qu'elles pouvaient nous offrir, mais ils nous sont apparus porteurs de plus d'inconvénients que d'avantages.
- *l'appellation «Foyer Rural*» avait un côté ringard, vieillot, qui pouvait dissuader les générations plus jeunes de s'y engager.

C'est pourquoi une AG extraordinaire s'est tenue le 9 décembre dernier et elle a décidé à l'unanimité de :

- se retirer de la Fédération des Foyers Ruraux du 04
- se donner cette nouvelle appellation
- d'actualiser et de retoiletter les statuts datant de 1983 dont beaucoup de clauses étaient obsolètes ou inutiles
- d'adopter l'année civile comme exercice budgétaire, comme c'est le cas des collectivités publiques appelées à nous accorder des subventions, rendant ainsi notre gestion plus commode.
- de choisir la MAIF comme compagnie d'assurances, moins coûteuse en cotisation annuelle et couvrant autant de risques que la précédente.

Une activité toujours aussi intense, avec la fête de la Saint-Martin, la sortie aux Baux-de-Provence, la Pastorale du 24 décembre et un programme déjà arrêté jusqu'à l'été:

La fête de la Saint-Martin a présenté cette année plusieurs originalités :

- une présentation théâtrale et musicale, à l'église, de la vie de Saint-Martin par la famille Itan, en présence du maire de la commune.
 - une messe épiscopale célébrée par Jean-Philippe Nault, évêque de Digne-Riez-Sisteron
- un vin chaud offert sur la place du village et mijoté par Kathy et Norbert, auquel l'évêque nous a fait l'honneur de participer et bien sur la soirée s'est poursuivie autour du repas convivial habituel dans notre salle polyvalente servi par Eliane, Denise, Mireille et les autres...



Sortie culturelle aux Baux-de-Provence

C'est dans une ambiance fort sympathique qu'une douzaine de Saint Martinois s'est retouvée le 22 octobre dernier pour aller visiter le magnifique spectacle des Carrières de Lumière ; consacré cette année à Bosch, Arcimboldo et Brueghel.

Pendant plus d'une heure trente, nous avons pu remplir nos yeux et nos oreilles de superbes images projetées sur les murs, sols et plafond de cet immense lieu, et des magnifiques musiques qui les accompagnaient.

Pour les férus de cinéma, un joli film sur l'oeuvre de Méliès, le premier créateur d'effets spéciaux au cinéma est venu compléter cette visite.

Un agréable pique nique a cloturé cette matinée, suivie d'une petite visite à une brocante voisine...

Le prochain thème est consacré à Picasso et aux maîtres espagnols...

Nous ne manquerons pas de vous informer de la future date de cette sortie (courant 2 ème semestre).

La soirée concert de Martine Scozzesi

Pour la 2ème fois, Martine est venue à Saint Martin le 25 novembre dernier.

Elle nous a présenté son nouveau tour de chant intitulé « entre l'air et l'eau » show beaucoup plus personnel que le précédent, comprenant de nombreuses compositions personnelles et un peu moins de reprises.

Samuel Peronnet était au piano et Riton Palanque à l'accordéon pour l'accompagner.

L'émotion de la cinquantaine de Saint Martinois présents ce soir là était palpable par la qualité du silence, l'écoute et les applaudissements chaleureux... On a même vu quelques larmes vite essuyées...

Cette belle soirée s'est terminée par un pot amical où nous avons pu féliciter Martine et ses musiciens, la remercier pour la qualité de sa prestation, se faire dédicacer affiches et CD...

Si vous voulez suivre son actualité : c'est là : https://www.martine-scozzesi.com/



La 11ème Pastorale de Noël de Saint-Martin-de-Brômes

Comme, fidèlement depuis onze ans, le Foyer Rural de Saint-Martin-de-Brômes, désormais rebaptisé *Comité d'Animation Socio-Culturelle*, a organisé sa Pastorale de Noël. Ce rendez-vous du 24 décembre 17h15 est devenu un événement suivi par la quasi-totalité des Saint-Martinois mais aussi déplaçant des visiteurs de toute la région et même de plus loin. Environ 800 à 1000 spectateurs, applaudissant et accompagnant les comédiens, chanteurs et danseurs, en costumes traditionnels, de l'entrée du village jusqu'aux aires de la Tour.

De l'avis de tous, cette onzième pastorale, écrite par les Saint-Martinois Cathy Blanc, Jean-Michel Bouge, Eliane Alliot et Françoise Cubaud, coordonnée et mise en scène par le Saint-Martinois Gilles Gressard, a été une totale réussite. Pourtant, elle commença par un moment d'émotion : l'hommage au Roustide de toujours, inoubliable Michel Robert disparu quelques jours auparavant.

Cette année, la vedette de la Pastorale... ou plus exactement son ange, fut la Melissa Gebelin. En compagnie du berger, Jean-Luc Martin (son grand-père dans la vie), Melissa mena, de scène en scène, les spectateurs de la Pastorale. Avec une maestria de comédienne quasi-professionnelle, Melissa, alias l'ange Boufareu, réveilla le village de Saint-Martin de Brômes. Ils visitèrent et emmenèrent dans leur sillage le bouilleur de cru (extraordinaire Gilbert Dépieds), la Zize (Claude Toche), Margarido (éternelle Kathy Jourdain) et Roustide (dévoué Norbert Jourdain, qui reprit le rôle en quelques jours et en fit un hommage personnel à notre ami Tchéou), leur jolie fille-mère (Françoise Cubaud) et ses deux marraines (Cathy Aillaud et Franciane Troussu-Duparroy), les villageois (Nicole Martin et Ben Gebelin), les marchands et marchandes de Provence (Danielle Juchs, Denise Gnolfi, Alain Roux et beaucoup d'autres)... En tout une centaine de comédiens, figurants, chanteurs (dirigés par l'irremplaçable Mireille Chong) et techniciens (Jean-Luc Solimine et Gérard L'her, efficacement secondés par les jeunes Anthony J., Anthony S., Matthias et Yann). Mais il ne faut surtout pas oublier, dans cette longue liste - intergénérationnelle - de bénévoles passionnés à faire de leur village une fête, les tout jeunes Naël et Stella, deux merveilleux anges, trio avec l'ange Melissa/Boufareu.

Cette Pastorale, qui se revendique comme une fête païenne, fut, de l'avis de tous, un pur moment de bonheur, de beauté et d'amour... mais évoquait des préoccupations très actuelles! Car la 11^{ème} Pastorale de Noël de Saint-Martin-de-Brômes raconte comment tout un village, confortablement occupé à festoyer, ignore les deux émigrants que furent Marie et Joseph (interprétés par Carole Ostrovski et Lucien Baude).

Rendez-vous est pris pour le prochain 24 décembre 2018 à 17h15, à la tombée de la nuit. D'ici là, dès fin juin, l'atelier d'écriture de la prochaine Pastorale (chaque année inédite et nouvelle) se réunira. Ouvert à tous, avide d'idées nouvelles et ouvert à toutes les bonnes volontés. Début septembre, commenceront les répétitions, qui, chaque année, s'enrichissent de nouveaux talents. Donc, si vous avez envie de participer à ce grand moment partagé avec d'autres Saint-Martinois, n'hésitez pas!

Car la Pastorale de Noël a besoin de tous, pour être ce moment de communion, de plaisir d'être ensemble et de construire un grand et beau spectacle offert, chaque 24 décembre, comme un cadeau de Noël!























Le programme culturel d'ici l'été 2018

- la fête de la Saint-Valentin le samedi 17 février à 19h30
- le festival de Saynètes Manteau de Brômes, les 11, 12 et 13 mai
- les coups de coeur de Saint-Martin-de Brômes, les 26, 27, 28, 29 juillet, avec notamment des pièces de Tchékov et de Courteline, un spectacle musical et poétique de Jacques Prévert et l'homme de Riom...

Ateliers permanents

La Chorale

Elle a repris ses activités sous la houlette de Mireille Chong. C'est le vendredi de 15h00 à 17h00. C'est gratuit. Vous pouvez contacter Mireille au 04 92 78 06 33 ou au 06 16 14 17 32.

La Gym

A partir du 15 janvier 2018, les cours de gym d'entretien ont lieu le lundi et les cours de cardio step le jeudi, toujours à la salle polyvalente et à la même heure, soit de 19h30 à 20h30. Ces séances sont animées par un professeur, diplomé Christophe. Une participation aux frais de 5€ la séance si paiement au mois, ou 6€ par séance. Pour plus d'informations, contacter Anne-Marie Poupard au 04 92 77 65 73.

Le Club de Scrabble

Les participants se réunissent tous les mercredis après-midi à 15h dans la salle de la bibliothèque, ils sont ensuite récompensés par un petit goûter. Ces rencontres sont tout à fait informelles, amicales, décontractées et concernent tous les niveaux. De plus, 3 tournois inter-villages sont organisés chaque année.

L'Atelier Théâtre

Animé par Mireille Chong, il fonctionne tous les jeudis matin de 10h à 12h. Il débute par une séance de respiration et de mouvements de décontraction, suivie ensuite par un temps consacré à la gestuelle dans l'espace et enfin le reste du temps est consacré aux répétitions des saynètes du Manteau de Brômes et des pièces de Courteline et de Tchékov pour les Coups de Coeur de cet été.

Meilleurs vœux et bonne année 2018 à toutes et tous, surtout une bonne santé avec le Comité d'Animation Socio-Culturelle de Saint-Martin-de-Brômes!

Pour le Conseil d'Administration Daniel, Jean-Michel et Gilles

LES AINES DU COLOSTRE

Le Bureau et le conseil d'administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018...

Nous vous proposons les activités du Club pour le premier trimestre ...

Mardi 16 janv	15h00	Galettes et gâteaux des Rois + Loterie Gratuit ouvert aux adhérents – salle polyvalente -
Mardi 23 janv	10h30	ASSEMBLEE GENERALE à la salle polyvalente suivie d'un apéritif offert par le Club. Election d'un tiers du conseil d'administration PRESENCE INDISPENSABLE
Mardi 13 fév	15h00	Crêpes – bugnes – ganses et oreillettes + Loterie Gratuit ouvert aux adhérents – salle polyvalente -
Mardi 13 mars	9h00	Journée PRO-CONFORT – Sans obligation d'achat - Ouvert aux adhérents et amis suivi d'un repas gratuit au restaurant.
Mardi 10 avril	15h00	Loto amical - salle polyvalente – Nombreux lots Suivi d'un goûter Ouvert aux adhérents et amis.

Chaque mardi à 14h30 : rencontres amicales dans la salle polyvalente, jeux divers, goûter.

Les inscriptions à toutes les activités et/ou repas sont reçues

à Saint-Martin-de-Brômes

au 04.92.72.74.33 Nicole Pianetti

ou

à Allemagne-en-Provence

au 04.92.77.43.39 Marcel Erminelli







Vous avez la parole

Réflexions sur le silence

Le mot empêche le silence de parler. (1)

L'Amérique était la société du bruit, de la parole et de la musique, tandis que les islandais étaient les maîtres du silence. (2)

Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie. (3)

L'humanité pourrait-elle regretter le silence ?

On n'est plus dans un monde de paroles, mais dans un univers où il faut rendre gorge. Nous ne cessons de communiquer, mais nous nous rencontrons de moins en moins.

Le secret est le frère utérin du silence. (4)

Le silence, désormais un luxe, n'est-il pas devenu un élément de marketing ?

Ne pas dire pour regarder mieux. (5)

Ecoute ce qu'on entend lorsque rien ne se fait entendre. (6)

Debout sans rien dire, on rend hommage collectivement. La minute de silence, une pratique récente (13) et répandue ... mais peu spontanée.

Quand on demande aux gens d'observer le silence... au lieu de l'observer comme on observe une éclipse, ils l'écoutent. (7)

Dieu est muet. Si seulement nous pouvions convaincre l'être humain d'en faire autant. (8)

Les crétins se taisent aussi. (9)

Lorsqu'on vient d'entendre un morceau de Mozart, le silence qui lui succède est encore de lui. (10)

La véritable musique est le silence et toutes les notes ne font qu'encadrer ce silence. (11)

Je suis plein du silence assourdissant d'aimer. (12)

Retranscription effectuée par A. Décanis sur une idée de lui-même murie par l'expérience.

A vous de réfléchir!

(1): Eugène Ionesco 1909-94; (2): Hallgrimur Helgason 1959- écrivain islandais; (3): Blaise Pascal 1623-62; (4) Proverbe Bambara, peuple malien; (5): Macha Makeïeff 1953- metteuse en scène; (6): Paul Valéry 1871-1945; (7): Raymond Devos 1922-2006 joueur de mots; (8): Woody Allen 1935-; (9): Jean Michel Ribes 1946- metteur en scène...; (10): Sacha Guitry 1885-1957 auteur...; (11): Miles Davis 1926-91 trompettiste; (12): Louis Aragon 1897-1982 poète; (13): 1912



ETAT CIVIL





3 décembre 2017

Léonce PIERAZZI née ROCCAS

4 décembre 2017

Michel ROBERT

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles



UN PETIT COIN DE POESIE

La nature est tout ce qu'on voit, Tout ce qu'on veut, tout ce qu'on aime. Tout ce qu'on sait, tout ce qu'on croit, Tout ce que l'on sent en soi-même.

Elle est belle pour qui la voit, Elle est bonne à celui qui l'aime, Elle est juste quand on y croit Et qu'on la respecte en soi-même.

Regarde le ciel, il te voit, Embrasse la terre, elle t'aime. La vérité c'est ce qu'on croit En la nature c'est toi-même.

George Sand (1804-1876)